

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NCC-3 CERAMIC CEMENT

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

1. RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

| | | |
|------------|---|---|
| 1.1 | Identificateur de produit | |
| | Nom du Produit | NCC-3 Ceramic Cement |
| | Code du produit. | Non applicable |
| | Identificateur de formule unique (IFU) | Non applicable |
| | Forme nano | Le produit ne contient pas de nanoparticules. |
| 1.2 | Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées | |
| | Utilisation Identifiée | coller les jauges de déformation sur un composant |
| | Usages déconseillés | Usage réservé aux utilisateurs professionnels. |
| 1.3 | Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité | |
| | Identification de la société | VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH Tatschenweg 1 74078 Heilbronn Deutschland |
| | Téléphone | +49 (0) 7131 39099-0 |
| | Fax | +49 (0) 7131 39099-229 |
| | E-mail (personne compétente) | mm.de@vpgsensors.com |
| 1.4 | Numéro d'appel d'urgence | |
| | Tél. d'urgence | + 33 (0)1 45 42 59 59 |
| | | Heures de bureau: 24 heures, 7 jours par semaine |
| | | (00-1) 703-527-3887 |
| | | CHEMTREC (24 heures) |
| | Langue(s) parlée(s) : | Toutes les langues européennes officielles |

2. RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

| | | |
|------------|---|--|
| 2.1 | Classification de la substance ou du mélange | |
| | Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) | Non classifié comme dangereux pour l'approvisionnement. |
| 2.2 | Éléments d'étiquetage | |
| | Nom du Produit | Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) NCC-3 Ceramic Cement |
| | Contient: | Non applicable. |
| | Pictogramme(s) de Danger | Aucun attribué |
| | Mention(s) d'Avertissement | Aucun attribué |
| | Mention(s) de Danger | Aucun attribué |
| | Mention(s) de mise en garde | Aucun attribué |
| | Information supplémentaire | Non applicable. |
| 2.3 | Autres dangers | Rien de connu. |

3. RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| | |
|------------|-------------------|
| 3.1 | Substances |
| | non applicable |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NCC-3 CERAMIC CEMENT

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

3.2 Mélanges

Aucun composant de ce mélange n'est présent au-dessus des niveaux de concentration pertinents détaillés dans la section 3.2.1 du règlement (UE) 2020/878 de la Commission. Pas dangereux selon la réglementation en cours CLP.

4. RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Protection individuelle du premier sauveteur

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser.

Inhalation

S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Enlever les vêtements et les laver avant de les réutiliser. En cas de contact de la substance avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

contact avec les yeux

Dans un premier temps rincer abondamment pendant plusieurs minutes (en enlevant les lentilles de contact si possible) puis consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche. Faire boire de l'eau en grande quantité. Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Rien de connu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

5. RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Comme approprié pour combattre un feu environnant. De préférence, éteindre l'incendie avec de la mousse, de l'anhydride carbonique ou de la poudre chimique.

Moyens d'extinction inappropriés

Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme inflammable, mais il brûlera au contact de flammes ou lors d'une exposition à hautes températures. (Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone).

5.3 Conseils aux pompiers

Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

6. RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précaution - Les déversements peuvent être glissants. Éliminer les sources d'ignition. Obturer les fuites si cela ne présente pas de danger. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NCC-3 CERAMIC CEMENT

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 16/11/2022
Date de la Première Édition: 29/09/2016
Version 2.0

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Pour autant que cela ne soit pas dangereux, isoler la source de la fuite. Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Transférer dans un conteneur pour élimination. Laver la zone de déversement avec de l'eau.
- 6.4 Référence à d'autres sections** Voir Rubrique: 8,13

7. RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Assurer une ventilation adéquate. Eviter l'inhalation de concentrations élevées de vapeurs. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Conserver le récipient bien fermé. Garder dans un endroit [sec] bien ventilé et frais à l'écart de toute source de chaleur ou d'inflammation. Température de stockage: Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire. Entreposer à la température ambiante. 4 – 26°C
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Matières incompatibles: Stable dans les conditions normales. Voir Rubrique: 1.2

8. RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1 Paramètres de contrôle**
- 8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail**

| Substance | N° CAS | VLEP-8h | | VLCT (ou VLE) | | Observations | TMP No. | FT No. | Année |
|-----------|------------|---------|-------------------|---------------|-------------------|--------------|---------|--------|-------|
| | | ppm | mg/m ³ | ppm | mg/m ³ | | | | |
| Quartz | 14808-60-7 | - | 0,1a | - | 43866 | - | 25 | 232 | 1997 |

Source: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

- 8.1.2 valeur limite biologique** Non fixé
- 8.1.3 PNECs et DNELs** Non fixé
- 8.2 Contrôle de l'exposition**
- 8.2.1 Contrôles techniques appropriés** Assurer une ventilation adéquate. Garder dans un endroit [sec] bien ventilé et frais à l'écart de toute source de chaleur ou d'inflammation.
- 8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle** maintenir une bonne hygiène industrielle. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Protection des yeux/du visage



Porter des lunettes de protection conformes à EN 166 pour protéger contre éclaboussures de liquides.

Protection de la peau



Porter des gants résistants aux produits chimiques pour les opérations fréquentes ou prolongées, répondant à la norme EN374 avec un test d'étanchéité acceptable. Les gants contaminés doivent être soigneusement rincés à l'eau avant toute réutilisation.

Protection respiratoire

une protection respiratoire n'est pas nécessaire si la pièce est bien ventilée. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NCC-3 CERAMIC CEMENT

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878



Risques thermiques

respiratoire. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié.

Non applicable

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

9. RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|-----------------------------|
| État physique | Liquide |
| Couleur | incolore - blanc |
| Odeur | sans odour |
| Point de fusion/point de congélation | Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | 100°C |
| Inflammabilité | Ininflammable |
| Limites inférieure et supérieure d'explosion | Aucune donnée disponible |
| Point éclair | Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | Aucune donnée disponible |
| pH | 3.1-3.9 |
| Viscosité, cinématique | Aucune donnée disponible |
| Solubilité | Partiellement soluble (Eau) |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau (valeur logarithmique) | Non applicable - Mélange |
| Pression de vapeur | Aucune donnée disponible |
| Densité et/ou densité relative | Aucune donnée disponible |
| Densité de vapeur relative | Aucune donnée disponible |
| Caractéristiques des particules | non applicable - Liquide |

9.2 Autres informations

Aucune donnée disponible

10. RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|---|--|
| 10.1 Réactivité | Stable dans les conditions normales. |
| 10.2 Stabilité chimique | Stable dans les conditions normales. |
| 10.3 Possibilité de réactions dangereuses | Non attribué. Le produit n'est pas classé comme inflammable, mais il brûlera au contact de flammes ou lors d'une exposition à hautes températures. |
| 10.4 Conditions à éviter | Chaleur et lumière solaire directe |
| 10.5 Matières incompatibles | Agents oxydants forts, Acides, Bases |
| 10.6 Produits de décomposition dangereux | Produits de combustion: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone |

11. RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Ingestion

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - Inhalation

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: LD50 >2000 mg/kg bw
Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NCC-3 CERAMIC CEMENT

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 16/11/2022
Date de la Première Édition: 29/09/2016
Version 2.0

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

| | |
|--|---|
| Toxicité aiguë - Contact avec la peau | Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: LC50 >5 mg/l (poussières/brouillard) Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: LD50 >2000 mg/kg bw Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Mutagenicité sur les cellules germinales | Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Cancerogénité | Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Toxicité pour la reproduction | Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique | Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée | Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Danger par aspiration | Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| 11.2 Informations sur les autres dangers | |
| 11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien | Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères. |
| 11.2.2 Autres informations | Rien de connu. |

12. RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

| | |
|--|--|
| 12.1 Toxicité | Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Estimé LC50 (Mélange): >100 mg/l. |
| 12.2 Persistance et dégradabilité | Aucune information sur le mélange lui-même. |
| 12.3 Potentiel de bioaccumulation | Aucune information sur le mélange lui-même. |
| 12.4 Mobilité dans le sol | La substance est supposée avoir une faible mobilité dans le sol. Partiellement soluble dans l'eau. |
| 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB | Pas classé comme PBT ou vPvB. |
| 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien | Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères. |
| 12.7 Autres effets nocifs | Rien de connu. |

13. RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

| | |
|--|---|
| 13.1 Méthodes de traitement des déchets | L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale. |
|--|---|

14. RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dans les 'Recommandations on the Transport of Dangerous Goods' des Nations Unies.

| | ADR/RID | IMDG | IATA/OACI |
|---|----------------|----------------|------------------|
| 14.1 Numéro ONU ou Numéro d'identification | Aucun attribué | Aucun attribué | Aucun attribué |
| 14.2 Nom d'expédition des Nations unies | Aucun attribué | Aucun attribué | Aucun attribué |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NCC-3 CERAMIC CEMENT

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 16/11/2022
Date de la Première Édition: 29/09/2016
Version 2.0

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

| | | | | |
|------|--|--------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|
| 14.3 | Classe(s) de danger pour le transport | Aucun attribué | Aucun attribué | Aucun attribué |
| 14.4 | Groupe d'emballage | Aucun attribué | Aucun attribué | Aucun attribué |
| 14.5 | Dangers pour l'environnement | Non classé | Non classé comme Polluant Marin. | Non classé |
| 14.6 | Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Voir Rubrique: 2 | | |
| 14.7 | Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | Aucune information disponible. | Aucune information disponible. | Aucune information disponible. |
| 14.8 | Indications diverses | | | |

15. RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

| | | |
|--------|---|--|
| 15.1 | Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement | |
| 15.1.1 | Règlements de l'UE Autorisations et limites d'utilisation Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III] Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles [Industrial Emissions Directive] À observer: | Sans restriction Non applicable La substance/le mélange ne contient pas de composés organiques très volatiles au sens de la Directive 2010/75/UE. Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail. |
| 15.1.2 | Directives nationales Allemagne | Classe de danger pour l'eau 1 (Classification interne) |
| 15.2 | Évaluation de la sécurité chimique | Une évaluation de la sécurité chimique REACH n'a pas été réalisée. |

16. RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour: V2.0 - Nouveau format du règlement (UE) 2020/878 pour les FDS, toutes les rubriques ont été mises à jour pour inclure les nouvelles données. Veuillez utiliser la FDS avec précaution.

Les sections indiquées comme suit ont été révisées:

References:

Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS)

Classification UE: Cette fiche de sécurité a été préparée conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

LÉGENDE

| | |
|-------|--|
| ADR | ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. |
| CLP | Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges |
| DNEL | Niveau dérivé sans effet (DNEL) |
| IATA | IATA : Association internationale du transport aérien |
| ICAO | OACI : Organisation de l'aviation civile internationale |
| IMDG | IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses. |
| LTEL | Valeurs limites d'exposition à long terme |
| PBT | PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique |
| PNEC | Concentration prédite sans effet |
| REACH | Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques |
| RID | RID: Règlement concernant le transport ferroviaire international de marchandises dangereuses |
| STEL | Valeur limite d'exposition à court terme |
| vPvB | vPvB: très Persistant et très Bioaccumulable |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NCC-3 CERAMIC CEMENT

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.

Annexe à la fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

il n'existe pas de scénarios d'exposition pour substance dans cette préparation.

Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at vpgsensors.com.

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.